



Organisation de Coopération islamique

La guerre israélienne sur Gaza



2014:
Année de tension et d'agression





L'exemple de l'agression israélienne contre Gaza

Cause : l'échec des négociations, Al Aqsa et les détenus.

D'aucun pense que l'agression israélienne contre la bande de Gaza est la conséquence de l'Opération d'Al Khalil du 12 Juin dernier, c'est-à-dire de l'enlèvement et de l'exécution, par un groupe palestinien, de trois colons juifs. Mais la cause réelle de cette agression et de l'aggravation de la situation par Israël, remonte à plus profond qu'il n'en paraît à première vue: il s'agit de l'anéantissement par le gouvernement du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, des efforts américains préparatoires aux négociations de paix qui étaient censés avoir lieu en avril dernier ;

Avec le refus de Netanyahu de respecter les engagements pris quant à la libération du quatrième groupe de prisonniers palestiniens, le 29 mars 2014, l'espoir d'une reprise des négociations a volé en éclats, malgré les efforts du secrétaire d'Etat américain, créant des conditions plus favorables au déclenchement d'une troisième Intifada. Dans la foulée de l'intransigeance israélienne concernant le dossier de la paix, la ville d'Al Qods Al-charif a connu des violations israéliennes sans précédent contre la Mosquée Al Aqsa qui a été ainsi l'objet d'incursions plus fréquentes, tandis que autorités d'occupation interdisait aux fidèles l'accès au lieu saint pour accomplir la prière, à telle enseigne que le député du Likoud MP, Moshe Feiglin, a présenté un projet de résolution sur le partage "temporel et spatial" d'Al Aqsa entre les musulmans et les juifs, à l'instar de la partition de la Mosquée d'Abraham, dans la ville d'Al Khalil, en Cisjordanie.

La situation s'est compliquée davantage au cours de la première moitié de 2014, alors que Netanyahu poursuivait sa politique d'arrogance et de mépris à l'égard des Palestiniens ainsi amenés à intensifier les protestations populaires pour exiger la libération des prisonniers.



Peu de temps avant la guerre:

Trois colons israéliens ont disparu dans le sud de la Cisjordanie, lors d'une opération appelée au niveau palestinien "Opération d'Al Khalil". Profitant cette action, le Gouvernement Israélien en a profité pour embraser la rue israélienne la préparant ainsi à une guerre programmée, en prélude à la frappe effectuée en juillet-août contre la bande de Gaza, baptisée «Rocher invincible».

L'Opération d'Al-Khalil a été associée par certains à une réaction palestinienne contre le traitement arbitraire pratiqué par Israël contre les détenus, y voyant le résultat de l'aggravation de la situation marquée par l'incertitude et le renforcement de la mainmise sur la ville d'Al Qods Al-charif. L'opération a également coïncidé avec le 50e jour de la grève de la faim observée par près de 300 prisonniers palestiniens, dont certains en sont arrivés à tutoyer la mort. Dans la soirée du lundi 30 juin, les corps de trois colons ont été retrouvés après 18 jours, dans une grotte près de Halhoul, au nord d'Al Khalil, la réaction de l'armée d'occupation a été de tuer sept Palestiniens.

La première balle:

Cette tension a préparé le terrain à une agression sanglante contre la bande de Gaza, de la part d'Israël qui a commencé à lancer ses raids le 8 Juillet 2014. Le Hamas et le Jihad islamique ont réagi en lançant des roquettes de leur côté après que des colons juifs ont enlevé, torturé et brûlé vif un enfant palestinien, Mohamed Abou Khadir, le 2 juillet 2014 et que des dizaines parmi les détenus libérés en vertu de l'accord sur la libération du soldat Israëlin Gilad Shalit ont été réincarcérés. Ces développements ont coïncidé avec de larges protestations dans la ville d'Al Qods, dans les zones des Arabes de 1948 et de nombreuses régions de la Cisjordanie. L'escalade a été marquée par des bombardements réciproques entre Israël et la résistance palestinienne dans la bande de Gaza, évoluant ensuite vers une agression israélienne explicite contre la bande de Gaza, ses infrastructures et ses habitants, de manière sans discrimination.



Massacre sous prétexte d'auto-défense:

La guerre a éclaté et a évolué en une incursion terrestre qui n'a pas pu aboutir. Le bilan de l'agression israélienne, depuis le 8 juillet jusqu'au 26 août 2014, date de la conclusion d'une trêve de longue durée, est d'au moins 2149 martyrs et 11166 blessés.

Les statistiques publiées font état de plus de 942 enfants, femmes et personnes âgées tués, 5.802 enfants blessés, 475.000 personnes déplacées à la suite de l'agression, 91 familles composées de 532 massacrés et définitivement rayées de l'état civil. Des boucheries ont été perpétrées contre les écoles de l'UNRWA, faisant 40 tués et 280 blessés. 18.000 habitations ont été totalement démolies et 41.000 autres partiellement détruites. 145 écoles ont été endommagées, 75 autres écoles gérées par l'Agence ont été complètement détruites. 7 cliniques et hôpitaux, 13 centres de soins primaires, 16 ambulances, 180 Mosquées, 10 cimetières musulmans et un cimetière chrétien ont été bombardés et détruits. 71 Mosquées parmi celles visées ont été totalement détruites.

461.643 personnes ont été déplacées, dont 280.000 ont été installées dans les écoles de l'UNRWA, 44.800 dans des écoles publiques et 138.000 dans des abris familiaux.

Les statistiques estiment à environ 2,4 milliards de dollars les pertes économiques, faisant état de la destruction totale ou partielle de 19 installations de la compagnie d'électricité, de l'anéantissement de 22 associations caritatives qui bénéficiaient à 180.000 citoyens, et de la destruction de 8 stations d'eau et d'assainissement.

Le temps nécessaire pour la reconstruction de la bande de Gaza est estimé à environ 20 ans. Des responsables palestiniens estiment à plus de six milliards de dollars le coût de la reconstruction qui d'ailleurs, sera entravée pour plus de vingt ans par le blocus israélien imposé aux passages.



Une Version première réunion ministérielle islamique:

Deux jours après le déclenchement de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, l'Organisation de Coopération Islamique a tenu sa première conférence ministérielle pour mobiliser les États membres, en vue de définir un certain nombre d'objectifs immédiats et de faire pression pour mettre fin à l'agression.

L'Organisation a tenu, le 10 juillet 2014, à son siège à Djeddah sa première réunion extraordinaire élargie au niveau des ministres des Affaires étrangères, et a réaffirmé en principe, la condamnation énergique des raids israéliens barbares et répétés contre la bande de Gaza, avec utilisation d'avions de combat et d'armes lourdes, qui ont détruit des dizaines de maisons et d'immeubles habités et ont fait des dizaines de martyrs et de blessés parmi les civils palestiniens.

Dans sa déclaration finale, l'Organisation a invité la Communauté internationale et, en particulier, le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer leurs responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'agression israélienne contre le peuple palestinien et garantir le respect par Israël des résolutions de la légalité internationale et du droit international. L'Organisation a également invité les États membres de l'Organisation à œuvrer à la convocation rapide d'une réunion plénière d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour discuter des violations et des agressions continues d'Israël contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints, mettre fin à l'agression israélienne et assurer la protection du peuple palestinien. Elle a demandé au groupe d'ambassadeurs de l'OCI à Genève d'œuvrer à la convocation d'une réunion d'urgence du Conseil des droits de l'homme, dans le but de former une commission internationale en vue d'enquêter sur les crimes israéliens, les violations par Israël des droits humains des Palestiniens et la poursuite de ses agressions contre la population civile palestinienne. L'Organisation a également appelé à la formation d'un groupe de travail juridique international au sein de l'OCI, dans le but de compléter les pièces à conviction, de suivre le dossier relatif aux crimes perpétrés par les dirigeants israéliens auprès de la cour pénale internationale, de parachever l'instruction du dossier du gouvernement israélien actuel pour apartheid.



Commission internationale d'enquête:

Les dommages énormes ainsi causés à tous les niveaux, ont largement favorisé l'adoption d'une résolution ferme par le Conseil des droits de l'homme, à Genève, à la suite des efforts de mobilisation des Etats de l'OCI membres du Conseil. Celui-ci a en effet énergiquement condamné les violations massives, systématiques et scandaleuses des principes des droits humains internationaux et des libertés fondamentales, consécutives aux opérations militaires israéliennes. La Résolution a également demandé l'arrêt immédiat de l'agression et appelé Israël à mettre fin à toutes les formes du blocus illégal imposé à la bande de Gaza, qui lui-même constitue une punition collective des populations civiles palestiniennes.

La résolution du Conseil a en outre demandé d'entreprendre une enquête internationale sur les violations commises par Israël, qui ont causé la mort de centaines de civils palestiniens, le déplacement de milliers d'autres et la destruction des infrastructures, des fermes et des habitations. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, a décidé le 23 juillet 2014, d'envoyer de toute urgence une commission d'enquête internationale indépendante, pour enquêter sur toutes les violations du droit international et du droit international humain dans les territoires palestiniens occupés, y compris la partie Est d'Al Qods, et en particulier la bande de Gaza. La Commission d'enquête a été constituée et attend toujours l'autorisation d'Israël pour entamer ses travaux.

Au Conseil de sécurité:

Le Secrétariat général de l'OCI, à travers ses États membres, a œuvré en vue d'adopter au Conseil de sécurité une position internationale claire et ferme pour faire cesser l'agression israélienne. Les efforts ainsi déployés ont abouti à la tenue de sessions extraordinaires ouvertes les 10, 20 et 22 juillet 2014, mais se sont heurtés à l'opposition de certaines grandes puissances empêchant l'adoption d'une résolution pour condamner et faire cesser l'agression.

Une Guerre qui viole la morale:

La Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI a adopté deux déclarations les 15 juillet et 11 août 2014 sur l'agression israélienne dans lesquelles elle a rejeté sur Israël, en tant que puissance occupante, l'entière responsabilité de sa honteuse action, tuant de sang-froid des Palestiniens innocents, et a invité le Conseil de



sécurité à faire cesser les massacres aveugles et à prendre les mesures appropriées pour poursuivre les responsables des opérations criminelles.

L'Organisation a également réaffirmé sa position rejetant et condamnant l'agression qui n'a même pas épargné les Mosquées. A son tour, le Secrétaire général de l'Organisation, Iyad Ameen Madani a publié une déclaration le 3 août 2014, dans laquelle il a dénoncé les attaques israéliennes contre la bande de Gaza qui ont même entraîné la destruction des Mosquées, sans scrupules, de manière inconsciente et au mépris des lois internationales sur la guerre.

La deuxième réunion en deux mois:

La réunion extraordinaire élargie du Comité exécutif au niveau des Ministres des affaires étrangères a appelé à la tenue d'une conférence des donateurs pour reconstruire ce qui a été détruit par l'agression israélienne, exprimant sa profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation et de l'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Gaza du fait de la poursuite de l'agression et du blocus israéliens.

La réunion s'était tenue le 12 août 2014 au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, sous la présidence du prince Saoud al-Fayçal, ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, en présence du premier ministre de l'Etat de Palestine Rami HamdALLAH, du Secrétaire Général de l'Organisation Iyad Ameen Madani et d'un certain nombre de ministres des Affaires étrangères des Etats membres.

Dans son communiqué final, la réunion a appelé à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'agression israélienne ; elle a invité le Groupe de contact ministériel constitué à entamer ses travaux, à entreprendre d'urgence les contacts avec les parties internationales actives et à œuvrer à faire cesser les agressions israéliennes.

Dans son allocution devant la réunion, le prince Saoud al-Fayçal a indiqué que le Fonds saoudien pour le Développement poursuit son engagement en faveur de la cause palestinienne, soulignant qu'en coordination avec les autres donateurs un demi-milliard de dollars sera consacré à la reconstruction de ce que l'agression Israélienne a détruit.



A son tour, Iyad Ameen Madani a déclaré que la persistance de la catastrophe humanitaire que le peuple palestinien continue à vivre dans la bande de Gaza interpelle les Etats membres de l'Organisation auxquels, a-t-il dit, incombe, individuellement et collectivement, le devoir de prendre les mesures nécessaires pour relever ce défi, précisant qu'il faut prioritairement ouvrir les points de passage, permettre aux citoyens palestiniens de vivre dans une société où peut régner la stabilité, déployer tous les efforts possibles pour relancer le processus de paix, protéger le peuple palestinien contre de nouvelles agressions et de nouveaux massacres israéliens et consolider le gouvernement d'entente nationale regroupant toutes les factions palestiniennes.

Le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité de réaliser certaines exigences pour atteindre les objectifs définis par l'OCI, à savoir, établir le budget nécessaire à l'action judiciaire à mener au niveau de la Cour pénale internationale et au niveau du dossier de l'Etat d'apartheid, afin qu'Israël soit reconnu comme étant un état de ségrégation raciale ; adopter des budgets pour mener deux études de faisabilité économique et financière détaillées sur la reconstruction de la bande de Gaza, l'ouverture de l'aéroport de Gaza et la construction d'un port dans la bande de Gaza.

Pour sa part, Rami HamdALLAH a dit que l'un des objectifs de la récente agression d'Israël était de saper le gouvernement d'unité et de consensus national, isoler la bande de Gaza du reste de la Palestine et briser la représentation de l'OLP, soulignant que le peuple palestinien restera uni en dépit de la mort, de la douleur et des souffrances.

Appréciation et action humaine rapide:

Dès l'arrêt de l'agression israélienne contre la bande de Gaza, à la faveur de la trêve du 27 Août dernier, le Secrétaire général de l'Organisation a salué ce développement, appelant à la nécessité d'en faire un prélude à une solution radicale au problème du blocus israélien contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza, permettant d'ouvrir tous les passages, de faciliter l'entrée de l'aide humanitaire et des biens, afin de lancer le processus de reconstruction de ce qui a été détruit par l'agression israélienne, en plus de fournir aux Palestiniens les moyens



garantissant une vie décente.

Aussitôt après la fin de la guerre, une mission humanitaire multilatérale composée de représentants du Secrétariat général de l'Organisation, de la Banque islamique de développement, du Fonds de solidarité islamique, et de la Représentation de l'État de la Palestine auprès de l'OCI s'est rendue le 29 août dans la bande de Gaza, suite à l'appel urgent lancé par l'Organisation le 17 Juillet dernier, au États et aux organisations humanitaires qui en relèvent pour apporter toutes les formes de soutien et d'assistance au peuple palestinien, en particulier l'aide médicale d'urgence à la bande de Gaza.

La mission de l'Organisation a effectué une tournée dans la bande de Gaza du 1er au 4 septembre 2014, pour prendre connaissance des réalités et évaluer les dégâts consécutifs à l'agression. La mission, conduite par l'ambassadeur Hicham Youssouf, Secrétaire Général Adjoint aux affaires humanitaire de l'Organisation, s'est rendue dans diverses zones de Gaza et constaté les dégâts énormes causés par le pilonnage et les bombardements israéliens contre les infrastructures civiles et les habitations.

La mission a tenu plusieurs réunions avec les autorités concernées, le personnel médical, et a entendu des comptes rendus détaillés sur les agressions qui n'ont pas épargné femmes, enfants et civils. Elle a également rencontré les populations ciblées par les attaques et enregistré leurs déclarations de témoins oculaires.

La visite qui a duré 4 jours avait pour but de faire le bilan des destructions et évaluer les conséquences de l'agression et d'en faire rapport au Secrétariat Général de l'OCI, afin de pouvoir parachever ses efforts et finaliser ses engagements relatifs à la mise en œuvre des communiqués finaux sanctionnant les réunions extraordinaires du Comité exécutif au niveau ministériel.



Besoins urgents pour contenir les répercussions de l'agression:

La crise interpelle les Etats membres de l'OCI sur un engagement permanent à fournir l'aide humanitaire et les secours d'urgence aux citoyens Palestiniens dans la bande de Gaza et sur la nécessité de faire pression pour maintenir le cessez-le-feu entre les deux parties et de soutenir les demandes humanitaires palestiniennes.

Elle exige également une pression afin de faire lever le blocus israélien ; une contribution à la reconstruction de la bande de Gaza à travers la conférence des bailleurs de fonds ; un soutien aux Gouvernement de réconciliation nationale et une consolidation de l'accord sur la réconciliation inter-palestinienne.

Au niveau politique, il est nécessaire d'agir au sein du Conseil de sécurité et d'exercer une pression pour faire avancer le processus de paix, suivant un calendrier précis, mettre fin à l'occupation israélienne et d'agir au plan juridique par la formation d'un organe consultatif international pour poursuivre et punir Israël et mettre fin à l'occupation.

et la tragédie continue.....



Rapport spécial sur la guerre de Gaza – Publié par l'Organisation de Coopération islamique- Département de l'Information.

Préparé par: Aiman Abboushi

Mise en Page par: Mohamed A. Qalaba